

# CONDUITE DE PROJETS

<b>OBJECTIFS</b> Réussir la réalisation d'un projet, de l'élaboration du cahier des charges à sa clôture, en adoptant des comportements efficaces et en appliquant les bons outils aux bons moments	<b>PUBLICS</b> Etudiant(e), Salarié(e), Demandeur d'emploi, Entrepreneur (se)
	<b>PRÉ-REQUIS</b> Aucun
	<b>ÉVALUATION</b> Formation basée sur l'apprentissage pratique. évaluation tout au long de la formation
<b>MODALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION</b> Entretien préalable + test (le cas échéant)	<b>VALIDATION</b> Attestation de formation

## CONTENU DE LA FORMATION

### CLARIFIER LA DEMANDE ET LES OBJECTIFS DU PROJET

- Questionner le donneur d'ordre pour comprendre ses besoins

### IDENTIFIER LES TÂCHES À RÉALISER, EN IMPLIQUANT LES COLLABORATEURS PRESENTIS

- Décomposer les tâches du projet
- Affecter les tâches à l'équipe projet

### CONSTRUIRE UN PLANNING SIMPLE DU PROJET

- Comprendre les principes de planification
- Réaliser un planning simple en intégrant les points d'étapes clés

### RÉALISER LE PILOTAGE DU PROJET

#### SUIVRE L'AVANCEMENT DU PROJET POUR ANTICIPER LES DÉRIVES

- Animer une réunion de l'équipe projet
- Evaluer le projet

### APPLICATION

Etude de cas et exercices pratiques

## FORMATION EN PRESENTIEL

**LIEU** Montpellier      **DURÉE** 21 Heures / 3 Jours  
**NOMBRE DE STAGIAIRES** En groupe de 3 à 8 personnes

**MÉTHODE PÉDAGOGIQUES** **Formation intensive** basée sur des **travaux pratiques et / ou des études de cas** permettant l'acquisition d'un logiciel et / ou d'une méthodologie de travail afin de rendre le stagiaire **rapidement opérationnel**.  
A l'issue de la formation, envoi d'un support de cours et / ou d'une webographie résumant les notions abordées en formation.

### PLANNING

#### Formation en groupe :

- Du 11 au 13.01.2023
- Du 11 au 13.04.2023
- Du 28 au 30.06.2023
- Du 13 au 15.09.2023
- Du 22 au 24.09.2023

### TARIFS

#### PRESENTIEL GROUPE

- > **Prise en charge** (CPF, Pôle emploi, Entreprise, ...) : 420 €
- > **Autofinancement** : adhésion\* + 210 €

\* Adhésion annuelle, acquittable une seule fois quelque soit le nombre de formations suivies